La formation et l'avenir du Poitou-Charentes dans la future région

lundi 31 août 2015, par lpe

C'est le temps des mutations et des réformes !

1er janvier 2015 : réforme de la formation professionnelle avec le CPF (Compte Personnel de Formation) qui remplace le DIF (Droit Individuel à la Formation) et concerne aujourd'hui les petites structures comme les demandeurs d'emploi [1].
L'ambition du CPF : accroître le niveau de qualification de chacun en sécurisant son parcours professionnel.

1er janvier 2016 : création de la grande région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.
Une grande région avec une compétence économique élargie et des priorités qui se dessinent.
Dans cette perspective, le Conseil régional et le CESR (Conseil Économique Social et environnemental Régional) Poitou-Charentes [2] ont identifié des filières prioritaires : agro-alimentaire, bois, aéronautique, croissance verte, luxe, numérique, santé…et une thématique transversale, la « silver économie » ; nous pouvons y rajouter le transport et l'économie sociale et solidaire (avec la Communauté d'agglomération du Niortais pour fleuron [3]), sans oublier toutes les richesses potentielles maritimes avec un littoral sur près de 800 kms.
Pour contribuer au développement de ces filières, la grande région devra accompagner plus encore les chefs d'entreprise, étudiants, apprentis (développement des relations Éducation-Entreprise), lycéens et demandeurs d'emploi.
Cette évolution aura donc une incidence sur les investissements de la grande région pour le fonctionnement quotidien de la vie des jeunes, comme sur la carte des formations diplômantes scolaires, universitaires, avec une recherche plus ouverte, plus valorisée.
Et pour une meilleure insertion professionnelle les jeunes parfois en difficulté ne devraient pas être oubliés.
Pour illustrer ces orientations citons à titre d'exemple, dès la rentrée 2015, 3 créations originales en Deux-Sèvres :
- ouverture d'un micro lycée de la seconde chance intégré au lycée du Haut Val de Sèvre de Saint-Maixent- l'École [4], unique en Poitou-Charentes,
- ouverture d'une classe préparatoire aux grandes écoles de commerce sur 3 ans réservée aux bacheliers professionnels au lycée de la Venise Verte à Niort (3e du genre en France),
- ouverture d'une École de la 2e chance permettant d'assurer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes de 18 à 25 ans sans qualification et sans emploi (2e école du Poitou-Charentes après celle de Châtellerault).

1er janvier 2016 : l'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes avec 182 000 étudiants

Si les régions n'ont pas compétence pour intervenir directement auprès des universités, celles-ci s'impliquent dans la chaîne qui va de la recherche fondamentale à la création d'entreprise en passant par l'innovation et les contrats d'objectifs région-universités.
Avec 182 000 étudiants la grande région se situera au 6e rang français tirant ainsi le Limousin (21e) et le Poitou-Charentes (14e) en contribuant ainsi à l'attractivité des 2 territoires.
Cependant des interrogations subsistent au niveau de la Communauté inter-académiques d'Universités et d'établissements (COMUE) qui regroupe aujourd'hui notamment les universités, de Poitiers, La Rochelle, Limoges, mais également de Tours et Orléans situés en dehors du périmètre de la future région.
Alors quid de l'avenir de la COMUE ?

De nouvelles méthodes pédagogiques

A ces réformes vont s'ajouter sûrement de nouveaux enseignements (l'éthique et l'entreprenariat par exemple) et des méthodes pédagogiques innovantes découlant de « la révolution digitale » avec une belle croissance du e-learning [5], une personnalisation des programmes, l'apparition des MOOCs (cours en ligne par des universités) et la mise en place de plateformes collaboratives (outils de partage des connaissances).
Et la région pourra également sur le numérique éducatif jouer un rôle important.
Dans cette perspective, notons le protocole concernant la création d'un groupement d'intérêt scientifique sur le numérique éducatif récemment signé par le président de la région Poitou-Charentes, Jean-François Macaire, pour « améliorer la qualité auprès des apprenants…faciliter le travail des formateurs…associer les parents au suivi des apprentissages ».

Avec la réforme de la formation professionnelle, la réforme territoriale, les évolutions au niveau pédagogique, se dessine sûrement l'avenir de notre territoire.
La grande région est en marche. Un vrai dialogue entre le présent et le futur. Vivons avec optimisme le changement !
Qu'en pensez-vous ?

Alain Juillard
Consultant - Vice-président régional DCF Poitou-Charentes – Membre du Conseil de développement de la Communauté d'agglomération de Niort (CD CAN) et de l'AURA (Association pour le rayonnement du Pôle Universitaire Niortais)
Contact : alainjuillard@wanadoo.fr

Notes

[1] Voirle dossier formation de votre magazine Le Petit économiste, N°31 Été 2015

[2] Voir le rapport du Conseil régional Poitou-Charentes du 22 juin 2015

[3] La création à Niort d'un Institut Européen de Management de l'Économie Sociale a déjà fait l'objet d'une réflexion au CD CAN et au PTCEN (Pôle Territorial de Coopération Économique Niortais)

[4] Voir le dossier formation de votre magazine Le Petit économiste, N°31 Été 2015

[5] Voir le campus européen sur l'e-éducation organisé du 14 au 18 septembre par l'Université de Poitiers. Inscription gratuite sur le site http://c2e-poitiers.com